



Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme : 1^{ère} démonstration ce jeudi

Jeudi 7 juin à 15h, 121 avenue de France (13^e)

Depuis le début de la mandature, la Ville de Paris a engagé un grand chantier de modernisation de ses services publics. En concertation avec les services de l'État, elle travaille à dématérialiser les autorisations d'urbanisme. Ce jeudi, Jean-Louis Missika et Emmanuel Grégoire assisteront à une première démonstration du dispositif expérimental, en cours d'élaboration.

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme devrait entrer en vigueur en novembre 2018. Sa mise en œuvre est un projet ambitieux : avec près de 18.000 décisions prises chaque année par l'administration parisienne, ces démarches impliquent de nombreux partenaires (Préfecture de police, Architectes des Bâtiments de France, etc.). Au total, ces demandes engendrent près de 100.000 échanges par an.

Ce projet de dématérialisation, qui suscite d'ores et déjà l'intérêt de nombreuses collectivités, vise à simplifier, et optimiser le dépôt et le traitement des demandes pour les parisiens et s'inscrit dans une démarche plus globale de transformation numérique de l'administration. Elle permettra des gains de temps et de moyens, notamment en matière environnementale avec la forte diminution des impressions papier.

Ce jeudi, Jean-Louis Missika et Emmanuel Grégoire, adjoints à la Maire de Paris se rendront à la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris pour assister à une première démonstration et à une présentation des télé-services mis en place pour les pétitionnaires, les architectes et les services instructeurs. Cela permettra notamment de montrer la façon dont un permis de construire est instruit aujourd'hui, et surtout comment il le sera demain, une fois dématérialisé.

Personnalités présentes :

- Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives au Budget, au financement et à la transformation des politiques publiques

Date et lieu :

Jeudi 7 juin à 14h45, 121 avenue de France (13^e)